



AVRIL/MAI 2015

Lettre d'information N° 03

Près d'un an s'est déroulé depuis les municipales de mars 2014. Entre les contraintes financières accrues, la réforme territoriale en marche, les engagements à tenir ou les projets à différer, il est temps pour nous de dresser un premier bilan de cette année de mandature. Il ne s'agit pas de revenir sur chacune des délibérations votées en Conseil, ou sur les nombreuses décisions que nous avons prises, mes Adjointes et moi, pour palier aux problèmes et améliorer votre quotidien.

Pour nous, ce numéro d'Avril/Mai 2015 est le moyen de partager et de revenir avec vous, en toute transparence, sur nos engagements : Pas d'augmentation de la part communale des Impôts Locaux, des comptes en équilibre, une gestion saine et pragmatique, un dialogue constant et une démocratie participative. Cela implique aussi, que nous vous rendions compte de l'avancée des dossiers : qu'il s'agisse du Compte Administratif 2014, du Budget Primitif 2015, des travaux ou chantiers à venir et des délibérations votées en Conseil Municipal.

Depuis le début, l'équipe municipale est en ordre de marche. Les 11 Conseils Municipaux, qui nous ont réunis, ont tous été l'occasion pour chacun(e), de débattre, de donner son point de vue. Les permanences du Mercredi nous permettent de vous écouter, de comprendre vos attentes, de cerner vos problématiques et quand cela nous est possible, faire en sorte de les résoudre ou tout au moins réduire leur portée négative.

Au quotidien, nous prenons globalement un réel plaisir à vous servir. Il y a des jours plus faciles que d'autres, des dossiers plus prenants que d'autres. Avec chacun(e) des élu(e)s, adjoints ou pas, nous travaillons pour être dignes de la tâche et des fonctions que vous nous avez confiées.

**Très cordialement.**

**Laurent BERNARDY**





# Budget PRÉVISIONNEL Communal 2015

Nous vous proposons de parcourir avec vous le Budget Primitif 2015, dont le vote le 30 mars dernier, constitue l'un des actes politiques majeurs de la vie de notre collectivité.

## FONCTIONNEMENT

RECETTES PRÉVISIONNELLES	
002 - Résultat de Fonctionnement REPORTÉ	100 000,00 €
013 - Atténuation CHARGES & AMORTISSEMENTS	13 000,00 €
70 - Produits de SERVICES	7 600,00 €
73 - IMPÔTS & TAXES	529 566,00 €
74 - DOTATIONS & PARTICIPATIONS	215 873,00 €
Produits de GESTION, FINANCIERS & EXCEPTIONNELS	45 500,00 €
<b>Total PRÉVISIONNEL des RECETTES</b>	<b>911 539,00 €</b>

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES	
011 - CHARGES à Caractère GÉNÉRAL	275 000,00 €
012 - CHARGES de PERSONNEL & FRAIS ASSIMILÉS	317 000,00 €
022 - DÉPENSES IMPRÉVUES	10 208,00 €
023 - Virement depuis la Section INVESTISSEMENT	113 000,00 €
CHARGES de GESTION & AMORTISSEMENT	166 600,00 €
CHARGES FINANCIERES, INTERETS & EXCEPTIONNELLES	29 731,00 €
<b>Total PRÉVISIONNEL des DÉPENSES</b>	<b>911 539,00 €</b>

## INVESTISSEMENT

RECETTES PRÉVISIONNELLES	
001 - Excédent reporté 2014	276 648,15 €
021 - Virement en Section FONCTIONNEMENT	113 000,00 €
1068 - Affectation du Résultat 2014	139 597,40 €
10 - DOTATIONS, Fonds de compensation T.V.A & T.A.	31 200,00 €
OPERATIONS/SECTIONS, Patrimoniales & Subventions	129 400,00 €
16 - Dépôt & Emprunt LOCAL JEUNES	101 200,00 €
<b>Total PRÉVISIONNEL des RECETTES</b>	<b>791 045,55 €</b>

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES	
16 - Remboursement Emprunts COMMUNE & SIVU	53 700,00 €
20 - Dépôts, Cautions, Immobilisations INCORPORELLES	31 000,00 €
TRAVAUX VOIRIE : Rue de la Tramontane, de l'Aire	50 000,00 €
Immobilisations CORPORELLES	238 000,00 €
Immobilisations EN COURS	362 845,55 €
SUBVENTION Equipement, P.L.U. & DOTATIONS	55 500,00 €
<b>Total PRÉVISIONNEL des DÉPENSES</b>	<b>791 045,55 €</b>

**Qu'est-ce que le budget ?** Le budget prévoit, autorise les dépenses et les recettes de la commune pour une année civile. Il est le reflet des actions et projets décidés par le Conseil Municipal. Il est divisé en deux parties : une section de FONCTIONNEMENT et une autre d'INVESTISSEMENT.

**Qui prépare le budget ?** Le Maire a la responsabilité de la préparation budgétaire qu'il réalise en collaboration avec son Adjoint aux Finances, les élu(e)s, et plus particulièrement la Direction Financière.

**Qui contrôle l'exécution budgétaire ?** L'État exerce un contrôle sur les dépenses et recettes par l'intermédiaire du Trésor Public, du Préfet et de la Chambre Régionale des Comptes. Ces contrôles ne portent uniquement sur la légalité et la régularité des dépenses et des recettes. L'utilisation des fonds publics est donc bien suivie !

**Qui paie les dépenses et encaisse les recettes ?** En sa qualité d'ordonnateur, le Maire prescrit l'exécution des dépenses et des recettes. Les ordres de dépenses (appelés mandats) et de recettes (appelés titres exécutoires de recettes) sont donc établis par la Direction Financière, visés par le Maire ou l'Adjoint délégué aux Finances. Toutefois, c'est le Trésor Public qui assure le paiement des mandats ou l'encaissement des titres de recettes et se charge des poursuites en cas de non recouvrement.



## Samedi 25 Avril – Fête de la Sant Jordi

«Dia de la Rosa i del Llibre»

A l'occasion de la Sant Jordi, l'association «Tots per Banyuls» organise sur la Place et à la Salle des Fêtes, de 10h00 à 16h00, une Bourse aux livres et aux disques.

A partir de 11h00, en présence de leurs auteurs, il vous sera proposé de découvrir de nombreux ouvrages, d'ici et d'ailleurs : Lecture de poèmes, et mise à l'honneur d'un auteur confirmé et d'un second sûrement en devenir ... **Tous les deux sont banyulencs !**

Échange, Vente, Dons de livres & Disques en tous genres ! Nous vous attendons nombreux.